CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SARL POMPES FUNEBRES AL ASWAD

Article 1 - Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent de plein droit aux prestations suivantes : vente de monuments, contrats obsèques, rapatriement et inhumation locale.

Elles prévalent sur toute autre version ou document contradictoire. La vente est conclue à la date d'acceptation de la commande ou à l'achat immédiat.

Article 2 - Informations précontractuelles

Les présentes conditions générales de vente sont disponibles à tout moment sur notre site internet : www.pompesfunebres-al-aswad.fr.

Conformément aux articles L. 111-1 et suivants du Code de la consommation, l'acheteur reconnaît avoir reçu les informations relatives :

- aux caractéristiques essentielles des prestations,

- aux prix TTC,

- aux coordonnées complètes du prestataire,

- aux modalités de réclamation, de paiement et d'exécution,

- aux garanties légales (conformité, vices cachés), commerciales éventuelles, et service après-vente,

- à la durée du contrat ou ses conditions de résiliation.

Article 3 - Commande

Toute commande validée implique l'acceptation pleine et entière des CGV. Elle devient ferme et définitive à réception du devis signé et, le cas échéant, de l'acompte.

Article 4 - Devis

Les devis sont gratuits et valables 15 jours. La vente est considérée comme conclue à la réception de l'acceptation écrite du devis.

Article 5 - Exécution de la prestation

Sauf délai précis convenu, la prestation est exécutée sous 3 mois maximum. En cas de retard, l'acheteur peut résilier le contrat selon les articles L. 216-2 à L. 216-4 du Code de la consommation.

Article 6 - Droit de rétractation et annulation

Conformément à l'article L. 221-18, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter en cas de contrat conclu hors établissement.

Formulaire de rétractation en annexe. En cas d'annulation hors délai ou sans droit de rétractation, tout frais engagé avant l'annulation (ex. : démarches administratives, achats spécifiques, déplacements, etc.) restera à la charge du client.

Article 7 - Prix

Les prix sont fermes, en euros, toutes taxes comprises, et figurent sur les tarifs en vigueur au jour de la commande.

Article 8 - Paiement

Le client s'engage à régler 70 % du montant total à la signature du devis, à titre d'acompte. Le solde de 30 % devra être versé au plus tard le jour du transport, après la mise en bière.

En cas de non-paiement du solde à cette date, la société se réserve le droit de suspendre la prestation jusqu'à régularisation complète du paiement, sauf accord écrit contraire entre les parties. Cette disposition est conforme à l'article 1219 du Code civil.

Les sommes versées d'avance sont considérées comme arrhes, sauf stipulation contraire.

Article 9 - Garanties

Le prestataire est tenu de la garantie légale de conformité (2 ans) et de la garantie des vices cachés. L'acheteur est invité à signaler tout défaut constaté dans les meilleurs délais. Les interventions de correction sont réalisées sous 48 h.

La responsabilité du prestataire ne peut être engagée en cas de force majeure.

Article 10 - Propriété intellectuelle

Tous les documents remis (photos, dessins, devis) sont la propriété exclusive de la SARL Al Aswad et ne peuvent être reproduits sans autorisation.

Article 11 - Juridiction compétente

En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents. Domicile élu : 65 rue Laennec, 30900 Nîmes.

Article 12 - Langue

Les CGV sont rédigées en français. En cas de traduction, seule la version française fait foi.

Article 13 - Médiation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, l'acheteur peut recourir gratuitement au médiateur suivant :

MPF, 14 rue des Fossés Saint-Marcel, 75005 PARIS.

Annexe 1 - Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le formulaire disponible sur notre site internet www.pompesfunebres-al-aswad.fr uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

Article 14 - Réserve de propriété

Conformément à l'article 2367 du Code civil, les biens livrés (monuments, articles funéraires, etc.) restent la propriété pleine et entière de la SARL Pompes Funèbres Al Aswad jusqu'au paiement intégral de leur prix.

En cas de non-paiement, le prestataire pourra revendiquer la restitution des biens aux frais du client, sans préjudice des autres actions en justice qui pourraient être engagées.